



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2022 DAC 133 Subventions (22.000 euros) aux structures organisant le festival We Love Green et le Peacock Society Festival.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, dans le cadre de la politique musicale de la Ville de Paris, de bien vouloir apporter votre soutien à l'association We Love Green et à la société The Peacock Society Events qui organisent des festivals de musiques actuelles au Bois de Vincennes et au Parc de Choisy Paris - Val de Marne.

Depuis 2011, **l'association We Love Green** organise le festival éponyme dans la capitale. Cette manifestation conjugue l'organisation d'un festival musical et le respect de l'environnement. De sa conception jusqu'à sa réalisation, le festival est produit en respectant une charte éco-responsable, inspirée du label Green'n'Clean et fait l'objet d'une réflexion sociale, environnementale et sociétale avec des associations partenaires.

Tout est mis en œuvre dans l'organisation pour sensibiliser le public et réduire les impacts éventuels de la manifestation sur l'environnement selon cinq axes : l'eau, l'alimentation, les déchets, l'énergie et les transports. Cette démarche se traduit notamment par le développement d'une restauration bio et locale, le recyclage des déchets et l'optimisation de la gestion de l'eau. Le festival a notamment développé un partenariat avec Eau de Paris pour assurer une offre d'eau gratuite aux festivaliers et refuser le plastique à usage unique en zone grand public et dans les loges.

Cette année, l'association organise la première édition de son festival We Love Green qui se tient sur trois jours, les 2, 4 et 5 juin. Cet événement musical programme près de soixante artistes confirmés et émergents de rock, pop, hip-hop et électro sur cinq scènes installées sur la plaine de la Belle Étoile au Bois de Vincennes.

La scène principale accueillera des artistes internationaux tels que Damon Albarn et Jamie Hewlett à l'origine du groupe virtuel Gorillaz, le trio électro berlinois Moderat ou encore le groupe français d'électro pop Phoenix.

Une scène sera également dédiée aux artistes et groupes émergents afin de leur offrir l'opportunité de se produire dans des conditions professionnelles devant un large public et des professionnels du secteur musical et de profiter de l'exposition médiatique du festival.

Depuis 2013, **la société The Peacock Society Events** propose dans le cadre du Peacock Society Festival une programmation riche et variée avec des artistes représentatifs des

différents styles musicaux qui composent les musiques électroniques. Ce festival s'attache à accueillir aussi bien des artistes de renommée nationale et internationale que de jeunes artistes en devenir de la scène électro française.

Après sept éditions en format nuit dans le hall de la Pinède au Parc Floral, la société The Peacock Society Events organise désormais son évènement en format diurne au Parc de Choisy Paris - Val de Marne.

L'année dernière cette manifestation a accueilli près de 20 000 festivaliers pendant le week-end des 4 et 5 septembre.

Cette année la nouvelle édition se déroulera les 10 et 11 septembre. Le festival disposera de deux scènes supplémentaires par rapport aux éditions précédentes permettant de diversifier son spectre musical et de toucher un public plus large.

Sa programmation artistique très éclectique mêlera toujours des artistes émergents et des artistes confirmés. Elle permettra au public parisien de découvrir les nouvelles tendances des musiques électroniques, de la techno à la house, en passant par des lives électroniques inspirés par le hip-hop.

Compte tenu de l'intérêt de la programmation musicale et de la notoriété de ces festivals, je vous propose d'attribuer une subvention de 15.000 euros à l'association We Love Green et une subvention d'un montant de 7.000 euros à la société The Peacock Society Events pour l'organisation de leurs manifestations musicales à Paris en 2022.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris.

2022 DAC 133 Subventions (22.000 euros) aux structures organisant le festival We Love Green et le Peacock Society Festival.

Le Conseil de Paris,

Vu l'ordonnance n°45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée relative aux spectacles article 1-2 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par _____ lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association We Love Green et à la société The Peacock Society Events ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine Rolland, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association We Love Green, 173/175, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris, pour la promotion et la programmation d'artistes en développement dans le cadre de son festival de musiques actuelles en 2022. Paris Asso 51961 - 2022_04388

Article 2 : Une subvention d'un montant de 7.000 euros est attribuée à la Société par Actions Simplifiée The Peacock Society Events, 120 boulevard de Rochechouart 75018 Paris, pour l'organisation du Peacock Society Festival en 2022. Paris Asso 192127 - 2022_04447

Article 3 : Les dépenses correspondantes, d'un montant de 22.000 euros, seront imputées sur le budget de fonctionnement 2022 de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.